

# CONSEIL DE QUARTIER LA BELLANGERAI

## COMPTE RENDU



**Date :** 20 novembre 2025

**Lieu :** Maison de quartier de la Bellangerais – 5 rue du Morbihan

**Début de la séance :** 18h00

**Fin de la séance :** 19h50

**Animateurs / intervenants :**

Ludovic BROSSARD : élu de quartier de La Bellangerais / Ville de Rennes

Romain GAUTIER-FOUQUET : Direction des Jardins et de la Biodiversité (DJB) / Ville de Rennes

Patrick CONOIR : Délégué Cohésion sociale Police Population (DCPP) / Police Nationale

Bertrand GAUDIN, Anne-Laure LANGLAIS, Émilie HOUZÉ, Krystèle NGUEJIP NGOKO : Direction de Quartiers Nord-Est (DQNE) / Ville de Rennes

**Co animateur habitant présent :**

Michel THOMAS

**Les sujets à l'ordre du jour :**

- ✓ Coulée verte Patton : présentation des principes d'aménagement paysagers en réflexion
- ✓ Actualités sur les aménagements et travaux du quartier
- ✓ Agenda associatif et vie de quartier

**Nombre de participants :** 25

### **1. Aménagements de la coulée verte**

La Direction des Jardins et de la Biodiversité poursuit les études pour la coulée verte qui relie les prairies St-Martin aux Gayeulles. L'objectif est d'obtenir de la cohérence et une identité dans les aménagements réalisés.

Plusieurs grands principes ont été définis :

- ✚ Augmenter les zones humides ;
- ✚ Augmenter et améliorer les cheminements piétons et vélos ;
- ✚ Renforcer les boisements.

Sont présentées les esquisses issues de la phase avant-projet de l'étude, notamment les cheminements.

Il est proposé de réaliser une déambulation dans la coulée verte en janvier 2026, ce qui permettra d'échanger avec les habitants sur les usages actuels et souhaités.

## Questions/propositions des participants et éléments de réponse apportés :

Q° : Est-ce que la coulée verte pourrait être éclairée, car elle est fréquentée par de nombreux écoliers et habitants ?	R : Une trame noire est volontairement conservée pour la coulée verte afin de préserver la biodiversité. Mais des renforcements d'éclairage seront étudiés à l'endroit de certaines traversées fonctionnelles (ex : lieux de croisement piétons/vélos)
Q° : Est-il possible d'ombrager d'avantage les cheminements ?	R : Oui des plantations d'arbustes en lisière des merlons existants seront réalisées
Q° : Comment contraindre la vitesse des vélos, parfois dangereux ?	R : les aménagements prévoient des voies dédiées aux vélos différentes de celles empruntées par les piétons. Favoriser la pratique du vélo, c'est aussi permettre aux cyclistes de parcourir des distances de manière sécurisée et en dehors des voies de circulation automobiles. Les incivilités de certains cyclistes sont difficiles à réguler pour autant, chacun doit respecter le code de la route et se responsabiliser.
Q° : Qu'en est-il des chiens non tenus en laisse ?	R : Malgré une réglementation existante (arrêté municipal sur le chien en ville et règlement des parcs et Jardin), nous constatons de plus en plus de problématiques liés aux chiens (sécurité/bien être des usagers et pollutions dû aux déjections et mictions) sur l'ensemble de nos espaces verts. Les demandes des usagers pour ce sujet sont aujourd'hui très nombreuses. La mise en place de panneaux ne règle malheureusement pas ces incivilités. Nous pouvons cependant solliciter davantage de passages de la Police Municipale à certains moments (mercredis après-midi, samedis). Pour la couvée verte, une signalétique globale est prévue dans l'aménagement mais sous 2 ans.

## 2. Actualités de la Maison de quartier de la Bellangerais

- ✓ L'Assemblée générale de l'association est programmée le jeudi 4 décembre à 18h30, ouvert à tous.
- ✓ [Noël solidaire](#) le 13 décembre 2025. Les bénéfices seront reversés aux associations de solidarité du quartier.
- ✓ Jeux en folie le samedi 24 janvier 2026



Plus d'informations, sur : <https://www.labellangerais.org/>

### **3. Présentation des actions jeunesse 13-17 ans par la Chargée de Mission politique de la Ville et la directrice de la maison de quartier**

Anne-Laure LANGLAIS, chargée de mission à la DQNE, travaille principalement sur le quartier de Maurepas, mais participe à la coordination du réseau jeunesse sur tout le secteur nord-est de Rennes (Bellangerais / Maurepas / Longs Champs).

Les acteurs jeunesse travaillent avec les partenaires (Maison de quartier de la Bellangerais, la Bibliothèque et l'Education spécialisée - SEA Relais 35) sur les besoins des jeunes de 13 à 17 ans, de manière resserrée depuis début 2025. Le Service Prévention de la Délinquance et de la Médiation de la ville de Rennes est également impliqué.

Il s'agit pour ces acteurs de mieux se connaître pour accompagner les jeunes et agir dans :

- La relation avec les parents ;
- Les loisirs ;
- Le scolaire ;
- L'occupation de l'espace public.

Cela passe par le jeu pour échanger et développer des actions, des séjours, des rencontres autour des droits et devoirs, en présence parfois de la police nationale.

Environ 80 jeunes sont accompagnés par la MQB et une vingtaine par le Relais.

Le Relais compte aujourd'hui 5 éducateurs de rue sur le secteur Nord-Est, dont 2 sur La Bellangerais (manque de moyens – suppression récente d'un poste).

Il est souligné que les travaux de réaménagement aux abords de la Maison de quartier (projet d'habitants issus du Budget Participatif) ont été un plus par rapport aux jeunes. C'est un espace de vie à investir, sécurisé vis-à-vis des voitures du parking.

A noter également l'existence de la salle Armorique sur le nouveau quartier de la ZAC, une salle qui permet de mener des actions auprès des jeunes de 9 à 13 ans.

### **4. Autres actualités / vie de quartier**

#### **Centre commercial La Bellangerais :**

L'ex Boulangerie est en vente : 300m<sup>2</sup> de commerce + logements de 240m<sup>2</sup> + garage. Des travaux importants seront à réaliser par le repreneur. 2 projets de reprise n'ont pas abouti pour ces raisons. La ville de Rennes reste en veille sur la nature de l'activité qui s'implanterait.

S'agissant de la dalle du centre commercial, celle-ci est aujourd'hui privée. La ville est en réflexion pour racheter, sinon réinvestir la gestion de ces espaces.

Un Poste mobile de proximité de la [Police municipale](#) est parfois présent sur cet espace, permettant le dialogue avec les habitants et les commerçants.

#### **Sécurité :**

Prise de parole de Patrick Conoir, Délégué Cohésion Sociale Police Population, qui est présent de 8 à 10 jours par mois sur le secteur Nord-Est. Il intervient auprès des habitants et des commerçants.

Des rencontres proposées conjointement par la Police Municipale et la Police Nationale avec les habitants ont régulièrement lieu sur le quartier. Renseignements et inscriptions auprès de la DQNE.

#### **Déchets sur l'espace public :**

Un habitant souligne une problématique sur les points d'apports volontaires (PAV) situés rue jack Kerouac et rue Jean Marin.

De façon générale, il y a un vrai souci de dépôts sauvages sur les PAV un peu partout sur le territoire communal.

Que faire ? Les citoyens sont invités à faire des signalements sur smartphone via [l'application Rencité Zen](#). Face aux récurrences, la mairie peut engager des passages de la Brigade anti incivilités (BAI).

## **5. Questions diverses**

- ✓ Quid de l'expérimentation en cours sur la circulation rue de la Motte Brulon ?  
Il est prévu un réaménagement de l'écluse d'ici la fin de l'année afin de favoriser le respect de priorité des automobiles sortant de la rue Toudouze vers la rue d'Antrain. L'aménagement définitif pourra se faire dans la même temporalité que ceux de la coulée verte, notamment dans le cadre des traversées cyclistes.
- ✓ Quid des travaux sur le Carrefour Patton/Armorique/Rochester ?  
La partie nord de Patton sera fermée du 1<sup>er</sup> décembre jusqu'au 26 mars, puis aménagement du boulevard d'Armorique.

### **Vœux de l'élu de quartier**

**➤ le mercredi 21 janvier à 19h à la Maison de Quartier de la Bellangerais**

### **Liens utiles :**

[Padlet](#) : toutes les infos et actualités des quartiers Nord-Est

[Open Agenda](#) : l'agenda des quartiers Nord-Est

[La Fabrique citoyenne](#) : la plateforme de participation citoyenne de Rennes

**Pour toute question, contactez la Direction de Quartiers Nord Est - 02 23 62 19 70 - [dqne@ville-rennes.fr](mailto:dqne@ville-rennes.fr)**